

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 05.045

L'An Deux Mille Cinq, le 2 juin à 17 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

LE 26 MAI 2005

DATE D'AFFICHAGE

LE 26 MAI 2005

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, LECOMTE, MM. BOISNARD, CHABANEAU, Adjoints.

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BIRON, BUJARD, COASSIN, Mmes DOUMECQ, DURAND, GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme ISENDICK, LABEYRIE, M. MERLE, Mmes MOINET, PELTIER, MM. POTENNEC, RAYMOND, Mme TERRIEN, Melle TURPIN, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme GEOFFROY représentée par Mme LECOMTE
M. BOURGEOIS représenté par Mme DOUMECQ
M. DENIS représenté par Mme MONTRON
M. CAU représenté par M. POTENNEC
Mme COURTIN représentée par M. LE GUEUT
Mme JOLY représentée par M. MERLE
M. SIMONNET représenté par Mme PELTIER

ABSENTS-EXCUSES : Mme CROUE, M. FAVRE.

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 24
Nombre de Votants : 31

Mademoiselle TURPIN a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : AMENAGEMENTS DE LA RUE HENRI DUNANT - MARCHES DE TRAVAUX V.R.D.

VOTE : UNANIMITE

Les Services Techniques de la Ville ont élaboré un dossier d'appel d'offres ouvert, relatif à l'Aménagement de la rue Henri Dunant, dans sa partie comprise entre le lycée Cordouan et la rue Joliot-Curie. Cette opération se décompose en quatre lots distincts :

- LOT N° 1 "TERRASSEMENTS ET VRD"
- LOT N° 2 "ECLAIRAGE PUBLIC"
- LOT N° 3 "ESPACES VERTS "
- LOT N° 4 "PEINTURES ET MARQUAGES ROUTIERS "

Les travaux, objets de cet appel d'offres comprennent :

LOT N°1 " TERRASSEMENTS ET VRD " : l'ensemble des travaux nécessaires à l'aménagement complet de la voie, comprenant les terrassements, les réseaux et ouvrages, les bordures et caniveaux, les structures et les revêtements de chaussée et trottoirs.

LOT N°2 " ECLAIRAGE PUBLIC " : l'ensemble des travaux de câblage, de raccordement, de réglage, la fourniture et mise en place de candélabres d'éclairage et tous les ouvrages connexes, nécessaires à l'aménagement de la rue.

LOT N° 3 " ESPACES VERTS " : les travaux de préparation des sols, la fourniture et la plantation de végétaux, la mise en place d'un réseau d'arrosage, sur l'ensemble du site concerné par les travaux.

LOT N° 4 " PEINTURES ET MARQUAGES ROUTIERS " : la totalité des peintures et marquages routiers réglementaires, sur cette voie.

Une procédure de consultation par voie d'appel d'offres ouvert (cf. aux articles 10, 33, 57 à 59 du Code des Marchés Publics) a été lancée le 19 avril 2005. La remise des offres étant fixée le 11 mai 2005 à 12 h 00. La Commission d'Ouverture des Plis s'est réunie le 12 mai 2005, puis le 19 mai 2005 et a décidé de retenir :

- LOT N° 1 "TERRASSEMENTS ET VRD" : ENTREPRISE COLAS
pour un montant de 411 723,53 Euros TTC
- LOT N° 2 "ECLAIRAGE PUBLIC" : ENTREPRISE BONMORT.CEE
pour un montant de 24 392,42 Euros TTC
- LOT N° 3 "ESPACES VERTS " : ENTREPRISE BONNIN
pour un montant de 14 799,30 Euros TTC
- LOT N° 4 "PEINTURES ET MARQUAGES ROUTIERS " : ENTREPRISE SIGNATURE
pour un montant de 7 656,79 Euros TTC

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du rapporteur,
- VU le dossier d'appel d'offres établi par les Services Techniques de la Ville,
- VU les choix de la commission d'Apel d'Offres des 12 et 19 mai 2005,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- d'approuver la procédure de consultation par voie d'appel d'offres ouvert engagée par les Services Techniques de la Ville de ROYAN, relative à l'aménagement de la rue Henri Dunant, dans sa partie comprise entre le lycée Cordouan et la rue Joliot Curie, conformément aux articles 10, 33, 57 à 59 du Code des Marchés Publics.
 - d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer toutes les pièces nécessaires à l'établissement des marchés à intervenir avec :
- LOT N° 1 "TERRASSEMENTS ET VRD" :ENTREPRISE COLAS
pour un montant de 411 723,53 Euros TTC
- LOT N° 2 "ECLAIRAGE PUBLIC" : ENTREPRISE BONMORT.CEE
pour un montant de 24 392,42 Euros TTC
- LOT N° 3 "ESPACES VERTS " : ENTREPRISE BONNIN
pour un montant de 14 799,30 Euros TTC
- LOT N° 4 "PEINTURES ET MARQUAGES ROUTIERS " : ENTREPRISE SIGNATURE
pour un montant de 7 656,79 Euros TTC
- d'imputer la dépense correspondante sur les crédits inscrits au budget communal, pour l'exercice 2005.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 7 juin 2005
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,

H. THOMAS